



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités



Rupture conventionnelle pensez TélérC

La rupture conventionnelle encadre et sécurise la rupture à l'amiable du contrat de travail à durée indéterminée (CDI)



Service en ligne IMPÉRATIF
au 1^{er} avril 2022 sur le site
<https://www.telerc.travail.gouv.fr>



**Les services ne traitent plus
les demandes papier
depuis le 1^{er} avril 2022
(décret n°2021-1639)**



La saisie assistée vous offre une garantie de qualité de remplissage de votre dossier, une sécurisation du processus, un suivi personnalisé et un traitement rapide de votre demande par l'administration.

Cette opération ne vous prendra que quelques minutes. Nous vous invitons à consulter l'espace documentaire, notamment la visite guidée, pour visualiser les étapes de la saisie.

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES ENTREPRISES, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS
DE LA SEINE-ET-MARNE**

✉ ddets77-pit-branches-entreprise@seine-et-marne.gouv.fr

☎ 01 64 41 28 59/01 75 18 87 77